

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **51 (1915)**

Heft 42

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

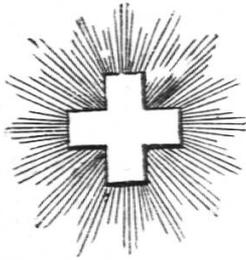
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Instituteurs et institutrices, portez-vous bien vous-mêmes.* — *Revue des journaux: L'interrogation.* — *Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. France. Allemagne.* — *Bibliographie.* — *Variété.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Orthographe.* — *Enseignement expérimental de l'agriculture.* — *Arithmétique.*

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES, PORTEZ VOUS BIEN VOUS-MÊMES! ¹

Professeurs de santé, vous devez donner l'exemple : vous devez vous bien porter.

Or, en général, vous ne vous portez pas bien.

Ce fut même un de nos grands étonnements en entrant dans l'inspection scolaire. Nous fûmes frappé du grand nombre de congés pour maladies qui nous étaient demandés. « On éprouve, dit Léon Bourgeois, un sentiment de tristesse profonde, d'irritation même, en constatant que la tuberculose emporte chez nous 22 victimes sur 10 000 habitants, alors qu'en Angleterre et en Allemagne elle n'en fauche que 11. » Nous avons éprouvé un sentiment analogue au sujet de nos maîtres. Qu'il y eût beaucoup de tuberculeux et de malades de toutes sortes parmi les autres Français, passe encore, disions-nous : beaucoup sont alcooliques et descendants d'alcooliques. Mais les instituteurs sont en général des sobres et des fils de sobres. Ils ne devraient pas connaître toutes les misères qui les affligent à partir de la quarantaine. Ils ne méritent pas d'être si prématurément des « épaves nerveuses ».

Après douze ans d'études sur le vif, je déclare que je me trom-

¹ Extrait du *Manuel général*. Paris, Hachette.

pais : les instituteurs méritent leurs maladies ! Surmenage, classe à huit heures et demie, sabotage de la digestion, voilà leurs trois méfaits ou, si l'on aime mieux, leurs trois torts principaux.

Il y a un surmenage de bon aloi pour lequel on se sent plein d'indulgence : beaucoup d'instituteurs et d'institutrices pratiquent celui-là : ils travaillent trop. La classe et la préparation de la classe devraient suffire à leur journée, puisque cela représente huit heures de travail. Or, ils y ajoutent. J'ai eu l'occasion de dire notre émotion quand, si souvent, il nous arrive de les trouver en train de donner des leçons supplémentaires, alors que rien ne faisait prévoir notre venue. Oui, à onze heures trois quarts, plus souvent encore à cinq et à six heures du soir, nous trouvons le maître ou la maîtresse occupés à donner gratuitement des leçons particulières à un ou plusieurs candidats au certificat d'études primaires (et il en est qui parlent de le supprimer ! Je voudrais le garder, ne fût-ce qu'à cause des occasions qu'il nous donne d'admirer le dévouement de nos instituteurs). Après une journée de six heures de classe, journée fatigante, contrairement à ce qu'on croit parfois à la campagne, au lieu de se reposer, ils gardent encore à l'école plusieurs de leurs élèves. Et ce n'est pas l'exception. On peut affirmer que pendant les trois ou quatre mois précédant l'examen, c'est bien plutôt la règle. Et ce n'est point pour les inspecteurs, pour nous, qu'on se livre à ce surcroît de travail. Nous le blâmerions plutôt, ayant peur que la santé ne s'en ressente. D'ailleurs ce « gavage » intensif des candidats n'est nullement à recommander.

Que dire encore des maîtres qui, aux études surveillées, au lieu de se détendre un peu en laissant les élèves travailler par eux-mêmes, se croient obligés de leur faire encore la classe ! Et que d'autres occupations, depuis les œuvres post-scolaires jusqu'au fâcheux secrétariat de la mairie !

Mais il y a aussi un surmenage de mauvais aloi, et qui est encore plus redoutable.

Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices ignorent totalement l'art du repos : ils sont incapables de prendre un seul instant de relâche. De sept heures du matin à sept heures du soir, quelque-

fois après le dîner, ils sont sous presse, sans une seconde de répit. Pendant les récréations du milieu des classes, récréations tout aussi indispensables pour eux que pour les élèves, ils lisent fiévreusement leur journal ; à midi, pendant le repas et après (les malheureux !) ils lisent encore.

Il est vrai que le jeudi et le dimanche ils se reposent. Mais quel repos ! Courses fiévreuses en bicyclette d'où l'on sort exténué, voyages au chef-lieu, délibérations ardentes dans quelque lieu où l'air est irrespirable, bref, trépidation continuelle du mercredi soir au vendredi matin, du samedi soir au lundi matin. Souvent on arrive à l'école le vendredi ou le lundi à sept heures trois quarts ou même à huit heures.

Nous sommes parfois arrivé avant : « Mon Dieu ! mademoiselle ! comme vous voilà essoufflée ! — Eh ! oui, monsieur l'inspecteur ! c'est que ma famille demeure à quinze kilomètres d'ici : alors tous les vendredis et tous les lundis matin je fais ce trajet en bicyclette. — Et vous allez faire trois heures de classe après une course qui vous a donné si chaud, vous allez ajouter une grande fatigue intellectuelle à votre fatigue physique déjà grande. Comment voulez-vous ne pas vous rendre malade avant l'âge ? »

Que dire des vacances et de leur agitation, des voyages circulaires où l'on n'a pas le temps de se regarder vivre ! etc. Pour beaucoup de nos malheureux contemporains, en proie à la « bougeote », les vacances sont le moment du pire surmenage, si bien que l'on rentre « fourbu » et qu'octobre est un mois où les demandes de congé pour maladie affluent, avant même que soient venus les rhumes de l'hiver.

* * *

On oublie tout simplement que la digestion est l'opération la plus importante de la journée, que quand la digestion ne va pas, rien ne va ! On se donne une heure et demie pour préparer le repas, le prendre et le digérer ! On mange vite et mal et l'on arrive dans sa classe avec les derniers morceaux dans la bouche sans avoir même pu utiliser la brosse à dents, si bien que quand l'institutrice a mangé du persil (et l'on dit les dames plus coquettes que nous !), nous le voyons tout de suite. On est tout rouge, tout con-

gestionné, et alors pendant trois heures, en tout cas pendant les deux premières heures de la classe, on est au supplice, on se sent lourd, pâteux. Tout l'après-midi s'en ressentira, et le repas du soir lui-même et le repos de la nuit. On s'habitue (?) aux mauvaises digestions, à la dyspepsie, et la plupart des malaises de la quarantième année, voire même de la trentième, proviennent de là.

Nous pourrions citer des cas particulièrement navrants, des jeunes filles n'ayant jamais été malades pendant leur séjour à l'école normale, et qui sont devenues des « loques » au bout d'une dizaine d'années, pour avoir méprisé cette opération essentielle qu'on nomme la digestion. Elles avouent leurs torts, se jurent de ne plus recommencer, mais il faut parfois quinze ou vingt ans pour réparer — quand on y parvient — les dégâts causés en quelques années à l'estomac par un mauvais régime.

Loin de réduire à une heure et demie le repos de midi, je voudrais le voir porter, au moins pendant les longs jours, du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, à deux heures et demie. Partout on devrait, dans ce cas, finir la classe à onze heures et ne la commencer qu'à une heure et demie, sinon à deux heures.

Si les instituteurs et les institutrices profitaient de ce loisir pour manger lentement, très lentement, et pour ne rien faire immédiatement après les repas, si tout le monde faisait de même, nous sommes convaincu qu'un immense mieux se produirait, que l'on aurait réalisé un progrès considérable dans la voie du bonheur, qu'étant plus sain, plus fort, plus heureux, on aurait moins peur de l'enfant (car nous ne perdons pas de vue notre sujet).

Mais pour cela il faudrait savoir manger. Et — nous le prouverons, aidé de savants spécialistes — *on ne sait pas manger.*

GEORGES ROSSIGNOL.

REVUE DES JOURNAUX

Conseils pédagogiques au débutant : L'interrogation.

Quand le maître interroge, il doit s'appliquer à tenir en haleine tout son auditoire. J'aime les classes bien françaises, où les questions sont comme l'étincelle qui enflamme les esprits d'un commun désir de répondre. L'attention, la recherche, l'effort, le succès se peignent dans tous les regards. Le corps se penche en avant, les doigts se lèvent, mais la discipline maintient close les lèvres impatientes jusqu'au signal du maître. L'élève désigné seul répond ; sa phrase est boiteuse ; un

autre la redresse ; un troisième la complète ; chacun participe, avec l'ardeur d'une saine émulation, au travail commun.

Trop souvent, quand elles ne sont pas la simple récitation languissante, triste et morne de la leçon apprise par cœur, les interrogations deviennent un échange timide de confidences à mi-voix, avec un ou deux élèves, toujours les mêmes, ou bien encore le maître « dit tout » et, dans son impatience, ne laisse prononcer aux enfants, tel l'écho, que la dernière syllabe du dernier mot de la phrase. Il s'épuise ainsi sans résultats. Je m'étonne que les laryngites ne soient pas plus répandues, mais que de voix brisées !

Comme à la guerre, il faut, dans la conduite d'une classe, de la vigueur, du mordant et de l'entrain. D'un coup d'œil, il faut embrasser l'ensemble des élèves. Que tous se sentent suivis, surveillés, contrôlés ; il n'est pas nécessaire de se dépenser ni de s'agiter sans mesure.

Ménageons les paroles comme les munitions. Le grand art est de ne prononcer que celles qui portent. D'excellents maîtres sont quasi silencieux.

(Bulletin départemental du Haut-Rhin.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Reconnaissance. — A l'occasion de ses 25 années de service dans la commune, M. Forestier, instituteur à Glion, vient de recevoir des autorités une montre avec dédicace. A la tête de la première classe de Glion, depuis un quart de siècle, M. Forestier a su se faire apprécier grâce à ses qualités pédagogiques et à sa direction ferme. Ses collègues, qui comptent 17, 20 et 23 années de service dans la commune, ont toujours beaucoup loué son esprit conciliant.

Nos félicitations au bénéficiaire de cette louable attention !

L. G.

***** Les enfants dans la rue.** — La Commission scolaire de Montreux s'est occupée, dans une de ses dernières séances, des rentrées tardives des écoliers. On lui a rapporté, et elle l'a remarqué à maintes reprises, que trop d'enfants vagabondent dans les rues et sur les places publiques, alors que la nuit est tombée depuis longtemps. En outre, ces mêmes enfants font souvent preuve de grossièretés dans leurs jeux et ne se font pas faute de jurer. Où apprennent-ils un tel vocabulaire ? Ce n'est, certes, pas à l'école. C'est donc à la rue ou parfois même à la maison. C'est donc la faute des parents et des grandes personnes qui sont en contact avec eux et qui ne soignent pas assez leur langage. Un règlement de police sévère pour les enfants devra être appliqué et pourra en partie corriger ces abus.

Ce que la Commission scolaire de Montreux constate avec regret est malheureusement vrai dans d'autres villes et même dans quantités de villages du canton.

L. G.

NEUCHÂTEL. — Société pédagogique neuchâteloise. — L'assemblée générale de la Société pédagogique neuchâteloise devait avoir lieu cet automne au Locle. Par mesure d'opportunité, et tenant compte des graves événements que

nous traversons, le Comité central avait demandé le préavis des sections en leur proposant le renvoi à l'année prochaine de l'assemblée générale, et, cas échéant, son remplacement par une assemblée de délégués : Cinq sections ont appuyé la manière de voir du comité, une seule demandait que l'assemblée générale ait cependant lieu.

Dans sa séance du 2 octobre, le Comité central a estimé préférable de suivre la majorité des sections et a fixé une assemblée de délégués au 23 octobre, à 2 h. après midi, à *Auvernier*, avec l'ordre du jour suivant : 1. Procès-verbal. — 2. Rapports : a) du président central ; b) du caissier central ; c) des vérificateurs de comptes ; d) des sections. — 3. Prorogation pour une année des pouvoirs du Comité central et de son président. — 4. Nomination de quatre délégués à la Romande. — 5. Nomination du correspondant à l'*Educateur*. — 6. Divers.

**** Œuvre en faveur des instituteurs, prisonniers de guerre. —**
— Dans cette même séance, le Comité central a pris connaissance de deux lettres émanant du *Comité neuchâtelois de l'Œuvre universitaire suisse pour étudiants prisonniers*.

Ce Comité demande à la Société pédagogique neuchâteloise de vouloir bien collaborer à l'œuvre qu'il poursuit, en s'intéressant spécialement aux *instituteurs prisonniers*, assez nombreux ; dans le seul camp de Hammelburg, il y en a une trentaine. Ceux-ci, aidés d'étudiants de bonne volonté, désirent organiser des classes en faveur des soldats illettrés ou peu instruits. Pour cela, du matériel est nécessaire et c'est ici que la Société pédagogique peut remplir un rôle fort utile, en recueillant les manuels scolaires inutilisés, ainsi que des livres divers, destinés à constituer des bibliothèques de prêts dans les camps. Nous donnons ici un extrait d'une lettre fort intéressante écrite par un prisonnier de guerre et qui fournit tous les renseignements désirables sur ce sujet :

« ... Le nombre des instituteurs prisonniers au camp de Hammelburg est assez considérable, six dans ma compagnie, une trentaine dans l'ensemble du camp. Ils ont déjà essayé, par leurs propres moyens, de petits cours primaires pour les soldats illettrés ou très peu instruits, le nombre de leurs élèves était déjà grand, quoiqu'il n'y eut pas d'organisation régulière, mais les instituteurs avec qui j'ai causé, m'ont assuré qu'une organisation serait réalisable sur une plus grande échelle, ils croient pouvoir compter sur la complaisance de l'administration qui leur accorderait le petit local dont j'ai déjà parlé et qui leur a déjà promis des tableaux muraux pour l'instruction primaire... Des manuels scolaires seraient un secours très utile ; nous n'en avons qu'une petite quantité ; des bibliothèques de prêts existent dans plusieurs compagnies organisées par des initiatives individuelles.

» L'organisation de classes élémentaires, au camp de Hammelburg, serait certainement très profitable à un assez grand nombre de prisonniers...

» ... Nos tentatives n'ont pu réussir, faute de manuels nécessaires, mais une organisation serait possible si nous avons *un nombre suffisant de manuels pour l'enseignement méthodique de la lecture, de l'écriture, de la grammaire française, de l'histoire de France, élémentaire*. Il ne manque pas, au camp de Hammelburg,

de prisonniers capables de donner à leurs camarades, l'instruction primaire, tous pleins de bonne volonté... »

On aimerait aussi constituer de petites bibliothèques de prêts, afin d'offrir un peu de lecture aux prisonniers. Des ouvrages de nos bons auteurs romands, des récits de voyages, etc., seraient les bienvenus.

Les camps dont la Société pédagogique neuchâteloise est ainsi chargée, en ce qui concerne les instituteurs, sont les suivants : Hammelburg, Merseburg, Münster en Westphalie, Alten Grabow.

Nous croyons savoir que, d'autre part, la Société pédagogique vaudoise s'est chargée de la même tâche pour d'autres camps.

Le Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise a, comme bien on pense, accepté avec plaisir cette mission, et cela avec d'autant plus d'empressement qu'il sait qu'il peut compter sur le dévouement des sections : instituteurs et institutrices auront à cœur de recueillir, avec la collaboration de leurs élèves, les manuels scolaires inutilisés ainsi que les livres qui pourraient constituer des bibliothèques. Tous seront heureux d'apporter à des collègues d'abord, puis à leurs camarades prisonniers comme eux, ce faible témoignage de sympathie et cordiale solidarité et partant de réconfort moral.

A l'œuvre donc et sans tarder !

H.-L. GÉDET.

FRANCE. — **La mort de l'instituteur de Stenay.** — En août 1914, quand les Allemands sont entrés à Stenay, l'instituteur n'a pas voulu fuir : il est resté à son poste, conscient des périls qui l'attendaient, et résolu à les braver. Ne devait-il pas l'exemple du sacrifice ?

L'instituteur avait profité du répit que lui avaient laissé les premiers jours des hostilités pour entasser des vivres dans un souterrain reliant son école à la Meuse, dans le dessein d'en faire profiter ses compatriotes. Mais son secret était connu. Des espions, bien renseignés, le dénoncèrent aux Allemands. Les ennemis ne se bornèrent pas à faire main basse sur les provisions. Quelques-uns de leurs soldats suivirent le souterrain, avec l'instituteur, jusqu'au bord de la Meuse : les Français étaient sur l'autre rive. Un Allemand commande à l'instituteur de crier aux soldats français, afin de les attirer dans un guet-apens : « Venez ; les nôtres sont ici. » Celui-ci refuse. Aussitôt, on lui loge une balle dans la tête. La mort ne venant pas, on lui donne, une seconde fois, l'ordre de crier. Nouveau refus. Une seconde balle ennemie lui traverse la bouche et les deux joues, et on l'abandonne.

La nuit venue, le moribond réussit, au prix d'efforts inouïs à se traîner jusqu'à la route voisine. Une vache, affamée, s'approche et vient lécher le sang qui coule de ses blessures. Au matin, un passant le relève et on transporte le malheureux à l'hôpital. Mais les docteurs allemands refusèrent de le soigner. Abandonné, l'instituteur de Stenay mourut, après une longue et douloureuse agonie.

(*Le Siècle.*)

ALLEMAGNE. — L'empereur a accordé un jour de congé à tous les écoliers allemands, voulant par là leur témoigner sa satisfaction pour la part qu'ils ont prise à la réussite du dernier emprunt de guerre.

*** Le Comité de l'Association des instituteurs allemands a décidé de faire paraître son organe, *L'Ecole allemande*, en caractères gothiques.

*** Le ministère de l'Instruction publique de Prusse publie la statistique des victimes de la guerre qui font partie de son administration. Bilan : 4547 morts dont 2912 instituteurs primaires.

BIBLIOGRAPHIE

REÇU : *Orell Füssli's Bildersaal für den Sprachenunterricht*. (Egli, Collection d'images. Edition russe, coll. 1-3. Prix : 50 centimes.). Zurich, Art. Institut Orell Füssli.

— Exposition nationale suisse, Berne 1914. *Rapport sur le Groupe 43 A : Enseignement primaire, secondaire et universitaire*, rédigé par le commissaire Arnold Schrag, Dr-Phil., inspecteur des écoles secondaires à Berne. Traduit par Philippe Quinche. A. Francke, éditeur, Berne, 1915.

— *Unsere Landessprachen und unsere nationale Einheit* von Dr. August Ruegg. Prix : 80 centimes; à Bâle, chez Helbing & Lichtenhahn, 1915.

VARIÉTÉ

Les deux guerriers.

Toi qui n'est tourmenté que de cruel désir,
O sombre massacreur, entre dans le silence.
Qu'on t'enlève ton glaive et qu'on brise ta lance
Agressifs par coutume ou sanglants par plaisir.

Je n'imagine point que notre humaine race
Ne peut vivre et régner qu'en répandant la mort
Et doit rester soumise à la loi du plus fort
Comme le carnassier et comme le rapace.

Or, bien que du talon je foule cette loi,
Bien que de voir souffrir me touche jusqu'aux larmes,
Tu sais que je n'ai pas laissé tomber mes armes
Et que je suis au moins aussi brave que toi.

Mais je veux que la lance et je veux que le glaive
Ne soient que les servants des seuls desseins pieux :
Et si je tue, hélas, c'est pour garder mes dieux,
Pour défendre ma ville et pour sauver mon rêve.

FERNAND MAZADE.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (Suite.)

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **C'est l'automne.**

II. LECTURE. ANALYSE. VOCABULAIRE. COMPTE RENDU.

Au tableau noir : DICTÉES :

1. Le soleil est moins chaud. La nuit vient plus vite. Une brume légère recouvre la campagne. Les feuilles jaunissent et le vent les emporte. Les dernières fleurettes se fanent. Les papillons ne voltigent plus dans la prairie. Les hirondelles se rassemblent sur les toits ; dans quelques jours, elles prendront leur vol vers d'autres cieux. C'est l'automne, la saison des fraîches matinées et des après-midi ensoleillés.

2. C'est l'automne. Les vergers sont pleins de pommes rouges et de poires juteuses. Dans les vignes, le soleil dore les raisins. Le temps de la cueillette est arrivé. Cette année, le vin sera bon. Le vin est une boisson saine et agréable, mais il faut le boire avec modération. Celui qui boit trop de vin est un ivrogne, et l'ivrognerie est un vice dégradant.

3. C'est l'automne, la saison des labourages et des semailles. Ces derniers jours, le grand-père Fromentin s'est levé avant le soleil pour ensemer ses champs. Aidé de son petit-fils qui conduisait les chevaux, il laboura la bonne terre, il y jeta le grain et passa la herse pour le recouvrir.

VOCABULAIRE : 1. Le soleil (ensoleillé), la nuit (nuitée, nuitamment, nocturne), la brume (brumeux, le brouillard), le papillon, l'hirondelle, le ciel, les cieux, l'automne, — jaunir, jaune, se faner, un après-midi, des après-midi.

2. La pomme, la vigne, la cueillette, cueillir, le temps, un ivrogne, l'ivrognerie, l'intempérance, la sobriété, la boisson, le vice (la vis), le vin (vain), — plein, pleine, la plaine, trop.

3. Le labour (labourage, laboureur, labourer), les semailles (la semence, ensemer), le champ (le chant), le grain, la herse (herser).

III. ELOCUTION : 1. Qu'est-ce que l'automne ? Quelle saison vient avant... après l'automne ? Aimez-vous l'automne ? Pourquoi ? Quels fruits récolte-t-on en automne ? Quel oiseau nous quitte avant l'hiver ?

2. Qu'est-ce qu'une vigne ? Quel fruit nous donne-t-elle ? Que fait-on avec le raisin ? Est-il vrai que le vin réconforte ? N'y a-t-il pas de gens qui abusent de cette boisson ? Un enfant doit-il boire du vin ? Pourquoi ne faut-il faire qu'un usage modéré du vin ? Qu'est-ce qu'un ivrogne ? Pourquoi l'ivrognerie est-elle un vice affreux ? Qu'est-ce que la sobriété ?

3. Que signifie l'expression : « ensemer un champ » ? Avant de semer, que faut-il faire ? Pourquoi faut-il fumer... labourer la terre ? Avec quel instrument laboure-t-on la terre ? Qu'est-ce qu'une herse ? Pourquoi faut-il recouvrir le grain ?

IV. IDÉES MORALES : Sobriété fait longue vie. — Il faut semer pour récolter.

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE, D'ORTHOGRAPHE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE.

Un nouveau passé.

Au tableau noir :

Petit Pierre passa la journée d'hier chez ses grands-parents. Il vendangea du matin au soir. Armé d'une paire de ciseaux, il coupa les raisins dorés. Petit Pierre se régala de moût. Il mangea des pommes et des noix.

Les formes verbales : *vendangea, coupa, se régala, mangea*, expriment des actions passées.

Ces actions ont eu lieu dans un temps complètement écoulé, bien fini.

Ces nouvelles formes verbales appartiennent au **passé simple**.

RÈGLE : Pour rapporter une action qui s'est faite dans un temps complètement écoulé, on peut employer le **passé simple**.

Ce passé n'est guère employé dans la conversation. On s'en sert dans les narrations.

Le passé simple.

a) de **couper** (à savoir par cœur).

La semaine passée, je coupai les grappes dorées	a...i.
tu coupas les grappes dorées	a...s.
il, elle coupa les grappes dorées	a.
nous coupâmes les grappes dorées	âmes.
vous coupâtes les grappes dorées	âtes.
ils, elles coupèrent les grappes dorées	èrent.

b) de **être** (à savoir par cœur).

Hier, je **fus**, tu **fus**, il, elle **fut**, nous **fûmes**, vous **fûtes**, ils, elles **furent**... toute la journée dans les vignes.

c) d'**avoir** (à savoir par cœur).

Dimanche passé, j'**eus**, tu **eus**, il, elle **eut**, nous **eûmes**, vous **eûtes**, ils, elles **eurent**... le plaisir de manger des raisins.

Remarque : La lettre *e* ne se prononce pas.

DEVOIRS : Dans les phrases suivantes, mettez le verbe au passé défini.

1. Un bon garçon.

Hier, Petit-Pierre se (lever) rapidement, se (laver) à grande eau, se (rendre) à la cuisine, (embrasser) ses parents, puis se (mettre) à table. Il (manger) de bon appétit. Il (répéter) ses leçons et, tout joyeux, (partir) pour l'école.

Après la classe de l'après-midi, Pierre ne (flâner) pas en chemin. Il ne (taquiner) pas les chats et les chiens. Il (retourner) bien vite à la maison. Il (préparer) ses devoirs du lendemain, puis il (aider) sa maman dans les soins du ménage. Dans la soirée, il s'(amuser) avec sa sœur et, pour l'endormir, la (bercer) dans son petit lit.

2. Plus de disputes.

... Enfin, nous (sortir). Je (voir) qu'il me suivait et je m'(arrêter), ma règle à la main. Il s'(approcher), je (lever) la règle, prêt à me défendre ou à frapper. « Non, Henri, dit-il, en repoussant ma main, soyons amis comme avant. » Je (rester) un moment interloqué, puis je m'(élancer) vers lui et nous nous (em-

brasser). — « Plus de disputes entre nous, n'est-ce pas ? — Non plus jamais ! »
Nous nous (séparer) contents. — DE AMICIS.

3. L'homme primitif.

Pendant des siècles, l'homme fut moins industrieux que l'abeille et la fourmi, puis il fit ses premiers pas. Il tailla la pierre. Il se façonna des armes et des instruments grossiers : haches, assommoirs, arcs, boucliers d'écorce, cuirasses de peau, harpons, lignes.

Il se creusa des canots dans des troncs d'arbres et navigua sur les lacs et les rivières. Il eut l'idée de construire sa demeure sur les eaux. Il éleva des troupeaux. Il tissa des vêtements. Il laboura la terre et sema de l'orge et du froment.

Soulignez les verbes au passé simple.

Mettez le devoir à la deuxième personne du singulier ; à la deuxième personne du pluriel.

Familles de mots. (Exercice oral. Expliquer chaque mot.)

Vin : Vineux, vinaigrette, vinaigre, aviné, viticulture, vigne, vigneron, vignoble,

Char : charrue, charrette, charron, charronnage, charretier, charrier, charroi, charriage, charroyer, carrosse, carrosserie, carrossable, carriole, chariot (un r).

Semence : semeur, semeuse, semoir, semis, semailles, ensemer, ressemer, réensemencer, parsemer.

Manche : mancheron, manchette, manchot, emmancher, démancher, emmanchure.

Terre : terrain, terrasse, terrassier, terrien, terrier, terrestre, terreux, terreau, terré, enterrer, déterrer.

VI. RÉCITATION : 1. Départ des hirondelles.

Lorsque les premières gelées
Font tomber les feuilles des bois,
Les hirondelles rassemblées
S'appellent toutes sur les toits.
Partons, partons, se disent-elles,
Fuyons la neige et les grands vents. — FLORIAN.

2. Le semeur (par MAURICE BOUCHOR).

Sans te lasser, bon paysan,
Prends de bon grain et jettes-en,
Sur les sillons à pleine main,
Lance ton grain !
Fais-nous du blé ! fais-nous du pain
« Va, dit le grain, sème toujours !
Je sortirai des noirs labours
Vert comme l'herbe dans le pré,
Je grandirai,
Tu me verras épi doré.
Viens le jour de la moisson,
Tu chanteras une chanson,

Lorsque ta faux aura sifflé
Dans l'or du blé,
Du beau froment, dur et gonflé.

3. **Le paysan** (par JEAN AICARD).

Si le paysan disait à l'araire :
« Assez ! mon travail m'ennuie à la fin ! »
S'il ne voulait plus labourer la terre,
C'est avec le blé qu'on fait le bon pain,
Si le boulanger n'en pouvait plus faire,
Ses petits enfants auraient toujours faim !

A. REGAMEY.

Classes primaires supérieures.

ORTHOGRAPHE

L'araignée de Pellisson.

Resserré dans un lieu isolé, qui ne prenait jour que par un soupirail, n'ayant pour domestique et pour toute compagnie qu'un Basque stupide et morne, qui ne savait que jouer de la *musette*, il crut devoir se *précautionner* contre les attaques d'un ennemi que la bonne conscience et le courage ne domptent pas toujours, je veux dire contre les attaques d'une imagination oisive, qui devient de plus en plus cruelle, supplice d'un solitaire, lorsqu'une fois elle s'effarouche, et voici donc à quel *stratagème* il eut recours.

Une *araignée* faisait sa toile à ce soupirail dont j'ai parlé ; il entreprit de l'*apprivoiser* et pour cela il mettait des mouches sur le bord de ce soupirail, tandis que son Basque jouait de la *musette*. Peu à peu l'*araignée s'accoutuma* à distinguer le son de cet instrument et à sortir de son trou, pour courir sur la proie qu'on lui exposait. Ainsi, l'appelant toujours aux mêmes sons et mettant toujours sa proie de proche en proche, il parvint après un exercice de plusieurs mois, à discipliner si bien cette *araignée* qu'elle partait au premier signal pour aller prendre une mouche au fond de la chambre et jusque sur les genoux du prisonnier.

(*Histoire de l'Académie française depuis 1652 jusqu'à 1700* — Pellisson en fit partie — par l'abbé d'Olivet, membre de la dite Académie.)

REMARQUES. — *Musette*. Ce mot a plusieurs significations. Jusqu'au XVIII^e siècle il ne s'emploie que pour désigner une sorte de cornemuse agreste, composée de trois chalumeaux à anche et d'une bourse en peau que le joueur tient sous le bras gauche et qu'il enfle à l'aide d'un tuyau. Le sens s'est diversement étendu : sac rempli d'avoine pour le cheval en route, sac renfermant des effets de pansage, gibecière de soldat, portefeuille d'écolier).

Se precautionner. Le participe passé peut être employé adjectivement : « Cette confiance le rend moins *precautionné* » (La Bruyère). *Precautionneux* ne figure ni dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans celui d'Hartzfeld-Darmsteter ; il se trouve dans Littré et dans Larousse.

Stratagème. On devrait écrire *strategème*, du latin *strategema*, qui a donné *stratège* avec l'accent grave admis en 1798 par l'Académie française, tandis que *stratégie* ne l'a été qu'en 1835, par le même corps, avec l'accent aigu, de même

que *stratégiste*. Le plus fameux stratagème que raconte l'histoire, ou la fable, est celui de la prise de Troie.

Apprivoiser. L'ancien mot ne prenait qu'un *p* (du latin *ad*, à, *privus*, propre).

S'accoutumer. D'Olivet écrit *s'accoûtuma*, l'accent circonflexe remplaçant l'*s* tombé de *accoutuma* ; plus tard, l'accent a disparu à son tour, de même que dans *costeau*, *posteau*, devenu *coteau*, *poteau*, etc. ; il est resté sur *o* de côté, sur *a* de château, etc.

Araignée, anciennement *aragne*. Au XVII^e siècle encore, l'araignée, c'est la toile tissée par l'aragne ou araigne : « Que coûte-t-il d'ôter toutes ces araignées ? » écrit La Fontaine. Voltaire lui-même emploie *aragne* : « Ils descendent assurément de ces *aragnes* carnassières. » Cependant, déjà au XV^e siècle, *aragne* et *araigne* sont absorbés par *araignée*, et Littré dit : « La nouvelle langue s'est appauvrie et défigurée en confondant l'ouvrière et l'œuvre ; cette confusion paraît être venue dans le XVI^e siècle. » — Il y a dans le canton de Vaud une forêt dite *l'Aragne*. Elle est à 1200 m. d'altitude, sur le territoire de Saint-Georges, dans le Jura vaudois, mais elle appartient à la commune d'Aubonne.

Note sur Pellisson et d'Olivet. Pellisson est l'auteur d'une Histoire de l'Académie française, comme d'Olivet, qui trouva si bon accueil dans cette docte assemblée que, contrairement à l'usage, et cette seule fois, elle admit l'écrivain « à la première place vacante », c'est-à-dire qu'il fut dispensé de se faire élire. Pellisson suivit dans sa disgrâce le surintendant Fouquet et resta enfermé à la Bastille pendant cinq ans où il n'eut comme distraction que la lecture des *Pères de l'Eglise* et la compagnie d'une araignée qu'il apprivoisa. Louis XIV lui fit grâce. Pellisson l'accompagna en Franche-Comté et fit un récit de cette conquête, récit qui lui valut le titre et la fonction d'historiographe du roi — à la seule condition, mais lourde et qu'il accepta — de passer du protestantisme au catholicisme. Mais cette charge lui fut ravie grâce aux intrigues de Mme de Maintenon, pour qui il avait obtenu autrefois une pension du roi et qui, pour l'en récompenser, lui fit donner comme successeur Boileau, puis Racine.

L'abbé d'Olivet est surtout connu par le rapport qu'il fit à l'Académie française sur une série de 5000 mots dont l'orthographe ne concordait plus avec la prononciation, et que les Quarante simplifièrent en 1740. L. MOGEON.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE ¹ (Suite).

Cultures démonstratives; rôle des engrais.

1^o Culture dans une solution nutritive.

a) Préparer la solution suivante :

eau distillée,	1000 gr.
azotate de potassium,	1
sulfate de magnésium,	0,5
» calcium,	0,3
» fer,	0,3
phosphate tricalcique,	0,5

b) Mettre ce liquide dans un flacon à large goulot (de un litre environ),

¹ Voir l'*Educateur*, numéros 37, 5, 14, 14, 17, 48, 23, 30, 36, et 41.

muni d'un bouchon plat percé d'un trou de un à deux centimètres de diamètre. Fixer dans celui-ci une graine en germination (le maïs convient bien), la radicule ayant atteint une longueur de 2 à 3 cm., et la maintenir en place à l'aide d'une bourre de coton — qui devra plonger un peu dans le liquide. Quand la plantule aura atteint une hauteur de 10 à 15 cm., on l'attachera à une baguette fixée au bouchon.

Le flacon devra être *maintenu constamment plein*.

2° Culture en pots.

Prendre cinq pots de 20 à 25 cm. de diamètre, les numéroter et les remplir de terre à peu près stérile. Ajouter à la terre du N° 2 — en mêlant bien — un *engrais complet* (azoté, phosphaté et potassique). Mettre dans le N° 3 un *engrais sans azote* (phosphaté et potassique); dans le N° 4, un *engrais sans phosphate* (azoté et potassique); dans le N° 5, un *engrais sans potasse* (azoté et phosphaté). Semer ensuite dans tous les pots, en même quantité, du blé, des haricots, ou toute autre espèce de graine, arroser quand il est nécessaire, suivre l'évolution des cultures, et en comparer le résultat.

Remarques. — 1° Si l'eau d'arrosage était mise en excès, elle enlèverait à la terre une partie des engrais, aussi, convient-il que chaque pot soit placé sur une assiette assez grande pour retenir l'eau qui s'en échappe (fig. 1, a).

2° Comme l'expérience dure quelques mois, et demande à être conduite avec soin, il ne faut l'entreprendre que si l'on est sûr de pouvoir arroser les plantes comme il convient. Pour diminuer la surveillance, on pourra supprimer les assiettes, et mettre les pots en terre, mais l'expérience sera moins rigoureuse (fig. 1, b).

3° Culture au jardin scolaire.

a) Préparer une plate-bande ayant environ 5 m. × 1 m. (fig. 2), et si le sol n'est pas homogène, enlever la terre sur une profondeur de 50 à 60 cm., au moins, et la remettre dans la fosse ainsi creusée, pelletée par pelletée, en la répartissant sur toute la surface pour qu'elle soit bien mêlée. Cela fait, diviser transversalement la plate-bande par des rangées de briques, ou par tout autre procédé, en 5 parcelles d'égale largeur. Mettre au milieu de chacune d'elles un piquet, avec un numéro d'ordre et une étiquette. Libeller ainsi les étiquettes :

N° 1. — *Pas d'engrais.*

N° 2. — *Engrais complet* (azoté, phosphaté et potassique)¹.

N° 3. — *Engrais sans azote* (phosphaté et potassique).

N° 4. — *Engrais sans phosphate* (azoté et potassique).

¹ On pourra aussi indiquer la nature et la proportion des éléments de cet engrais.

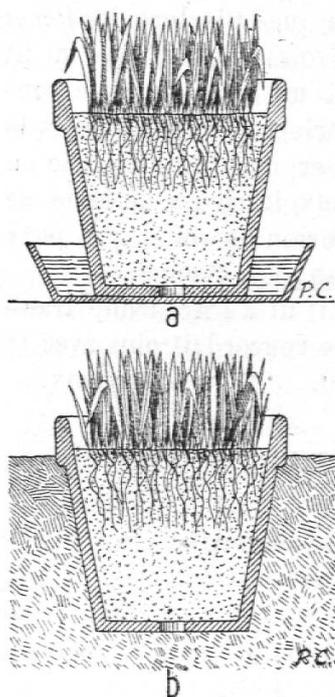


FIG. 1.

N° 5. — *Engrais sans potasse (azoté et phosphaté).*

b) L'appareil étant ainsi préparé, on pourra, chaque année, faire l'expérience suivante :

Semer à la surface du sol, aussi régulièrement que possible, les engrais indiqués sur les étiquettes, et par un bêchage *convenablement pratiqué*, les bien mêler à la terre.

Tracer longitudinalement des sillons A, B, C, D, et dans chacun d'eux, de

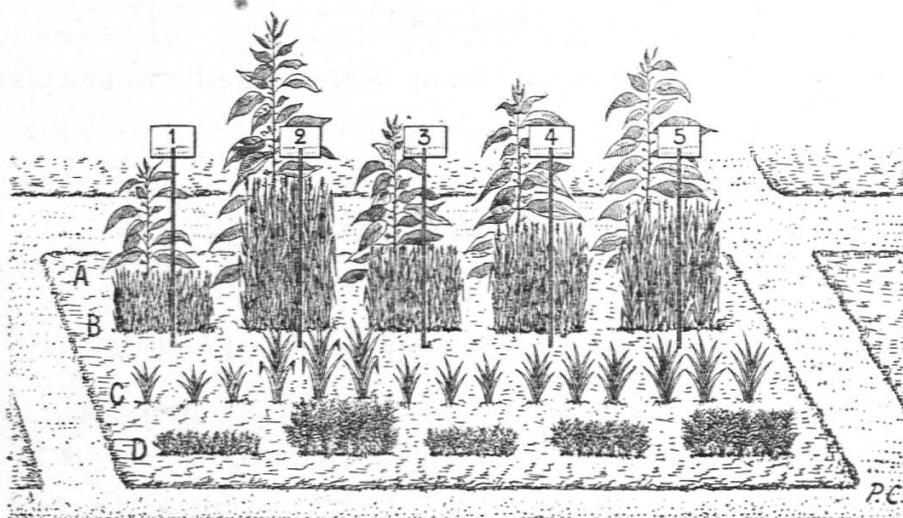


FIG. 2.

profondeur uniforme, semer l'une ou l'autre des graines suivantes : du blé ou du seigle en octobre, de l'orge ou de l'avoine en mars, du maïs en mai ; planter des tubercules — d'égale grosseur — de pomme de terre ou de topinambour, des plants pareils de chou, de poireau, etc.

Suivre et comparer l'évolution des cultures, et pour chacune d'elles, noter les caractères de la végétation : hauteur des tiges, aspect des feuilles, poids de la récolte, etc.

Remarques. — 1° Pour les semis de graines, le poids de celles-ci et leur écartement devront être les mêmes dans les cinq parcelles, pour un même sillon.

2° Les engrais solubles, tels que le nitrate de soude ou le chlorure de potassium, ne devront pas être enfouis à l'automne, car ils risqueraient d'être entraînés dans les couches profondes du sol avant leur utilisation par les plantes ; on les répandra sur la terre au printemps seulement — comme le font d'ailleurs les agriculteurs.

3° Pour faciliter la répartition régulière des engrais, on aura soin de les pulvériser finement et de mêler la dose de chaque parcelle à quelques grosses poignées de terre fine et sèche.

4° On pourra employer la formule d'engrais indiquée dans le tableau suivant :

	Pour un mètre carré	Pour un pot de 20 cm.
Nitrate de soude,	50 gr.	2 gr.
Superphosphate de chaux	80 gr.	3 gr.
Chlorure de potassium,	20 gr.	1 gr.

Conseil. — Nous recommandons, pour les cultures des céréales, de conserver, au musée scolaire, et de disposer sur un carton, les résultats de la récolte : la paille (tige et racines) en 5 petites bottes, et les graines dans 5 flacons. On joindra aux échantillons une notice explicative (résumé des observations faites au cours de l'expérience).

(A suivre)

P. CHAUVET.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes donnés dans le N^o 38 de l'« Educateur ».

Problème N^o 1.

Le nombre de m. étant au maximum égal à 91, et le prix du m. inférieur à fr. 3, la valeur totale sera inférieure à fr. $3 \times 91 =$ fr. 273.

Le seul nombre de la forme indiquée qui remplisse cette condition est fr. 198,38.

Multipliant ce nombre par 100, et le décomposant en ses facteurs premiers, il vient : $19\ 838 = 2 \times 7 \times 13 \times 109$.

En observant que le prix du m. exprimé en centimes est un nombre pair de 3 chiffres, et le nombre de m., un nombre de 2 chiffres, je groupe les facteurs comme suit :

$(7 \times 13) \times (2 \times 109) = 19\ 838$, ou, en divisant par 100 de part et d'autre :

$$91 \times 2,18 = 198,38$$

Les chiffres manquants sont ainsi rétablis :

$$91 \text{ m. à fr. } 2,18 = \text{fr. } 198,38.$$

P. ROUSSEIL.

Problème N^o 2. (Solution arithmétique.)

La 7^e fois : la marchande aura vendu 1 œuf ($\frac{1}{2}$ de 1 œuf + $\frac{1}{2}$ œuf).

La 6^e fois : elle a vendu 2 œufs ; elle en possédait 3. ($\frac{3}{2} + \frac{1}{2} = 2$ œufs).

La 5^e fois : elle possédait 2×3 œufs + 1 = 7 œufs.

La 4^e fois : 2×7 œufs + 1 = 15 œufs.

La 3^e fois : 2×15 » + 1 = 31 »

La 2^e fois : 2×31 » + 1 = 63 »

La 1^{re} fois : 2×63 » + 1 = 127 »

Réponse : Elle possédait 127 œufs dans sa corbeille. A. WUILLEUMIER.

Ont répondu : M^{me} S. Reissert, Morges ; M^{lles} L. Noverraz, Vallorbe ; H. Magnin, Etoy ; MM. P. Rousseil, Morges ; A. Wuilleumier, Court (Jura bernois) ; C. Vuagniaux, Chêne-Pâquier ; L. Schülé, Lausanne ; P. Perrenoud, Pâquier (Neuchâtel) ; H. Ory, Lamboing (Jura bernois) ; J. Riat, Chevenez (Jura bernois) ; M. Reymond, Chevilly ; Classe du soir, Lausanne.

Nominations.

Dans sa séance du 8 octobre 1915, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé à titre provisoire et pour une année :

a) M. René CHESEAUX, licencié ès-lettres classiques à l'Université de Lausanne, en qualité de maître de latin et de grec au collège d'Aigle :

b) M. Jules MARCHAND, licencié ès-sciences mathématiques et physiques de la dite université, en qualité de maître de mathématiques au Collège de Ste-Croix.

AVIS DE LA GÉRANCE

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le **MARDI A MIDI**.

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la

S. P. V.

MAISON MODÈLE

VÊTEMENTS CIVILS

& UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR

COMPLETS

PARDESSUS

toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport & costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :

avec le plus grand choix

et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches

: **Bibliothèque de Littérature musicale** :

Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.

Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**

Partitions d'orchestre en format de poche

— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES
(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY** :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LI^{ve} ANNEE. — No 43

LAUSANNE — 23 octobre 1915.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GÜEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION „ATAR”, GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> . Relié	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 151 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.



A. BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ❧ Nouveautés ❧ Draperies

Tabliers Jupons

Trousseaux ❧ Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE} LAUSANNE

Vient de paraître.

CARL SPITTELER

Le

Lieutenant Conrad

Traduction de N. VALENTIN

Un volume in-16, 3 fr. 50

Voici la première œuvre littéraire de M. Carl Spitteler traduite en langue française.

A l'heure précise où les Genevois viennent d'honorer par une manifestation publique celui qui a éloquemment élevé sa voix pour rappeler aux Suisses allemands leurs obligations morales envers leurs concitoyens welches et envers la France et l'Angleterre, champions du droit et de la justice, il convient de signaler *Le Lieutenant Conrad* au public romand. C'est un récit tout simple d'apparence, mais où déborde un immense talent qu'une excellente traduction laisse clairement apercevoir. C'est une œuvre forte qui rappelle par sa vigueur naturelle la robustesse du peintre Hodler. L'action ramassée sur elle-même a pour unique pivot un personnage essentiel, le lieutenant Conrad, « fils de pintier », d'une race énergique et têtue qui va droit son chemin. Le conflit d'autorité et de volonté entre père et fils est dramatisé par des moyens très simples d'un grand effet. Les personnages secondaires, admirablement proportionnés à l'ensemble, sont peints également de main de maître. Ce roman dont la version française rend — encore une fois — si fidèlement le caractère original, plaira certainement aux lecteurs welches.